

**Projet de centre de valorisation organique et énergétique d'Ivry-Paris XIII
Comité de suivi de la Charte de qualité environnementale**

Réunion du 10 juin 2014

Présents :

M. LABROUCHE	Directeur général des services	Syctom
Mme BOUX	Directeur Général Adjointe de l'Exploitation et de la Prévention des Déchets	Syctom
M. FOURNET	Directeur Général Adjoint Projet Ivry-Paris XIII	Syctom
M. ILZIZINE	Directeur Adjoint Projet Ivry-Paris XIII	Syctom
Mme BORDES	Direction de la communication	Syctom
Mme MAUVILLAIN	Directrice du Développement Durable	Syctom
Mme BARA	Direction du Développement Durable	Syctom

M. LE ROUX	Directeur de site centre de valorisation énergétique	IP13
M. MARTINET	Centre de valorisation énergétique	IP13

M. LAMARRE	Chef du centre de tri	SITA
------------	-----------------------	------

Mme POLVECHE	Inspecteur I.C.	DRIEE UT 94
Mme TRONEL	Adjoint au chef d'U.T.	DRIEE UT 94

Mme SPIRO	Conseillère Municipale déléguée à la vie de quartier (Ivry-Port)	Ville d'Ivry-sur-Seine
M. BRIARD	Chargé de Mission D.G.	Ville d'Ivry-sur-Seine
M. LECLERCQ	Conseiller Municipal	Ville d'Ivry-sur-Seine

M. POUTEAU	Chargé de Mission	C.G. Ile de France
------------	-------------------	--------------------

Danièle SEIGNOT	Adjointe au maire chargée des Espaces Verts	Mairie du 13ème
-----------------	---	-----------------

M. VERILLON		Conseil de quartier N°8 Paris 13ème
Mme EINHORN Brigitte		ADA 13
M. GALLAIRE		ADA 13
Mme CONNAN Anne		Collectif 3R/Passerelle
M. HOFNUNG Daniel		ATTAC
Mme PAGES		Sentinelle
M. GACHET		Sentinelle
Mme LARDAT Pascale		Parent d'élève école Dulcie SEPTEMBER

Mme KAUFFMANN	Responsable Pôles Etudes	AIRPARIF
M. JOLY	Ingénieur Etudes	AIRPARIF

Introduction

La présente réunion a pour objet la présentation des indicateurs de la charte de qualité environnementale du centre Ivry-Paris XIII. Elle portera sur les points suivants :

1. Vie du centre
2. Présentation des données d'exploitation (flux)
3. Bilan énergétique
4. Consommations d'eaux et réactifs
5. Contrôle des rejets 2013
6. Présentation des résultats de la campagne réglementaire des retombées atmosphériques
7. Informations des Sentinelles et des riverains
8. Communication et sensibilisation
9. Questions diverses

Les exploitants du site Ivry-Paris XIII (centre d'incinération et centre de tri) présentent les 5 premiers points, AIRPARIF présente dans le point 9, les résultats de la campagne de mesures de la qualité de l'air ambiant dans l'environnement proche du centre, intitulés « **campagne de mesures AIRPARIF autour de l'usine d'incinération** » et le Sycotom les autres points de l'ordre du jour.

Nota : - De façon générale, les tableaux fournis dans le présent compte-rendu récapitulent de manière synthétique les éléments présentés au cours de la réunion.

Pour une présentation complète de ces éléments, se reporter au diaporama mis en ligne sur le site internet du Sycotom. Les données de l'année 2012 qui sont dans les tableaux du diaporama ont été reportées à titre de comparaison par rapport à celles de l'année 2013.

1. Vie du centre

Centre de tri de collectes sélectives et déchèterie	
Disponibilité année 2013	Chaîne de tri : 96.69%
Faits marquants	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un convoyeur refus sur la ligne « Plastiques »• Mise en place d'une plaque en sortie trommel pour recentrer la collecte sur la ligne des plats• Remplacement de bandes et arbres et motoréducteurs sur différents tapis.• Rénovation du groupe climatisation en cabine de tri et pré tri• Remise en état de 2 portes d'alvéoles produits• Campagne de renouvellement des affichages sécurité et environnement

Unité de valorisation énergétique	
Disponibilité année 2013	Ligne four chaudière 1 : 82,5 % Ligne four chaudière 2 : 86,5 %
Faits marquants	<ul style="list-style-type: none">• Étude technico-économique dans le cadre de l'application des dispositions de l'arrêté sécheresse Arrêté n°2013-2053 du 2 juillet 2013. Les solutions envisagées pourraient permettre une diminution <u>pérenne</u> des consommations d'eau de l'ordre de 10%• Modification des consignes de repli des lignes de traitement des fumées pour limiter les départs aux exutoires• Arrêt du GTA pendant 4 mois pour intervention de maintenance sur les sièges de soupapes d'admission• Mise en conformité des convoyeurs mâchefers• Chantier CALCIA à l'origine de perturbations des conditions de circulation aux abords du site

2. Présentation des données d'exploitation (flux)

Le tableau suivant récapitule de façon synthétique les points présentés par les deux exploitants du site Ivry-Paris XIII (voir présentations Powerpoint)

	Centre de tri de collectes sélectives et déchèterie	Unité de valorisation énergétique
Flux entrants	28 567 tonnes de collectes sélectives réceptionnées pour le centre de tri dont : - 269 t déclassée(s) équivalentes à : - 102 benne(s) refusée(s) 5 758 t de déchets réceptionnées à la déchèterie	710 778 t d'ordures ménagères (685 787 t incinérées)
Flux sortants	<p><u>Pour le centre de tri</u></p> <p>Métaux : 498 t Cartons : 5 447 t Plastiques 1 241 t ELA : 88 t (Emballages pour Liquides Alimentaires) JRM : 8 931 t (Journaux Revues Magazines) Autres fibreux : 2 356 t PEM : 63 t (Petit Electro-Ménagers) Refus de tri : 9 611 t</p> <p><u>Pour la déchèterie</u></p> <p>Métaux : 169 t Bois : 731 t Gravats : 3 440 t Déchets verts : 279 t Cartons : 55 t Tout venant incinéré : 1 033 t Réemploi : 7,76 t (partenariat EMMAUS démarré en août 2012) DEEE: 169 t (Déchets Electriques et Electroniques) Vêtements : 23 t DMS : 69 t (Déchets Ménagers Spéciaux)</p>	<p>OM transférées :24 242 t Mâchefers :120 351 t Ferrailles : 11 957 t Cendres et boues : 16 649 t Gâteaux de filtration : 1 167 t</p>
Exemples de produits recyclés	<p>Métaux</p> <p>Les Journaux magazines</p> <p>Cartons</p> <p>Autres fibreux</p> <p>Plastiques</p> <p>Briques alimentaires</p>	<p>Transformation</p> <p>Boules de pétanque, trottinettes ...</p> <p>Pâte à papier pour journaux ...</p> <p>Cartons d'emballage, boîte à chaussures ...</p> <p>Pâte à papier</p> <p>Nouvelles bouteilles, pulls polaires, fibre de rembourrage, tuyaux..</p> <p>Papier toilette, papiers essuie-tout ...</p>
Moyenne / j	33 camions / jour	392 camions / jour
Transport fluvial	<p>JRM : 8 645 t (Journaux Revues Magazines) Nombre de camions évités : 372</p> <p>Cartons : 1 666 T Nombre de camions évités : 76</p> <p>Plastiques : 665 t Nombre de camions évités : 53</p>	<p>Mâchefers : 424 péniches</p> <p>Nombre de camions évités : 5 585</p>

Bilan énergétique – consommations d’eaux et réactifs – contrôle des rejets 2013

Le tableau suivant récapitule de façon synthétique les points présentés par l’exploitant de l’unité de valorisation énergétique (voir présentations Powerpoint)

	Unité de valorisation énergétique
3. Bilan énergétique	Production vapeur : 1 723 588 t Livraison vapeur chauffage urbain : 1 320 801 t Production électrique : 88 892 MWh Revente électrique : 43 177 MWh Achat gaz : 12 376 MWh Achat électricité : 16 509 MWh Achat fuel : 67 000 litres
4. Consommations d’eaux et réactifs	Eau brute : 1 313 995 m ³ Eau de ville : 13 772 m ³ Réactifs du traitement des fumées Chaux : 1 435 t Charbon actif : 265 t Ammoniaque : 1 790 t Soude : 441 t Acide chlorhydrique : 9 t Acide sulfurique : 228 t
5. Contrôle des rejets	Rejets atmosphériques : Voir résultats sur Powerpoint Rejets liquides : Voir résultats sur Powerpoint

Echanges suite aux présentations des exploitants

A la suite de la présentation des produits recyclés du centre de tri, une personne demande des précisions sur le terme « refus + stock »

Monsieur FOURNET rappelle que la question relative à la proportion des refus dans les collectes sélectives a été abordée au cours de la réunion de l’année précédente et pour y répondre, il passe la parole à madame BOUX.

Mme BOUX revient sur la question de la qualité de la collecte sélective et précise que les refus de tri de l’ordre de 30% concernent l’ensemble des refus en sortie de centre du tri, y compris les bennes déclassées.

Ce taux de 30% est la conséquence d’une combinaison de la qualité de la collecte sélective provenant des habitants et la performance technique de l’équipement industriel de tri.

Une personne souhaite savoir s’il est possible de quantifier le pourcentage exact des refus contenus dans les poubelles des collectes sélectives venant de l’habitant.

Mme BOUX répond en indiquant qu’il est difficile aujourd’hui de quantifier le pourcentage de refus contenu dans les poubelles de l’habitant. Toutefois elle précise qu’une légère amélioration de la qualité des collectes sélectives dans l’ensemble des bassins versants des centres de tri du Sycotom a été constatée, mais que cette amélioration n’est pas assez significative pour avoir une incidence particulière sur une augmentation potentielle de la quantité des produits recyclables sortant du centre de tri d’Ivry-paris XIII.

Monsieur FOURNET rappelle que les refus de tri sont acheminés directement dans la fosse de l'usine pour incinération.

Madame SPIRO fait remarquer qu'au vu du tableau récapitulatif, le nombre de bennes de collectes sélectives déclassées est moins important en 2013 qu'en 2012.

Les explications sur ce point étant épuisées, les deux exploitants ont repris le déroulement et l'exposé des différents indicateurs.

Concernant les faits marquants du centre d'incinération, une personne demande les raisons pour lesquelles le GTA (groupe turbo alternateur) a été arrêté.

L'exploitant IP13 précise que cet arrêt est dû à une grosse opération de maintenance d'une durée de 4 mois, pour un remplacement des sièges de soupapes d'admission de la vapeur. Raisons pour lesquelles la production de vapeur est moins importante en 2013 qu'en 2012.

6. Présentation des résultats de la campagne réglementaire des retombées atmosphériques

Mme MAUVILLAIN présente les résultats de la campagne réglementaire de surveillance des retombées atmosphériques.

Cette campagne a été réalisée du 10 septembre au 13 novembre 2013 avec 12 sites de prélèvement, dont 2 points témoins et 1 point dans l'enceinte du site. En plus de ces 12 points habituellement implantés, un point supplémentaire a été rajouté pour cette campagne sur le toit de l'école Dulcie September à Ivry-sur-Seine.

Résultats des mesures de dépôts en dioxines/furannes :

Les valeurs en dépôts de dioxines/furannes vont de 0,44 pg I-TEQ/m²/jour à 4,78 pg I-TEQ/m²/jour.

Ces valeurs sont particulièrement faibles, sachant que les valeurs de référence de l'INERIS, même s'il s'agit d'un guide assez ancien, sont les suivantes :

- zone rurale : 5 à 20 pg I-TEQ/m²/jour
- zone urbaine : 10 à 85 pg I-TEQ/m²/jour
- proche d'une source : jusqu'à 1000 pg I-TEQ/m²/jour

À titre d'information, les valeurs des campagnes précédentes sont présentées dans le tableau suivant :

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Valeur moyenne	3,19	2,67	1,81	2,68	1,82	7,60	1,91	0,84	1,06

Valeur moyenne en pg I-TEQ/m²/jour

Depuis 2006, les moyennes sont inférieures à celle de la campagne de 2005 qui a été réalisée avant la mise en place du traitement complémentaire des fumées (hors 2010).

La moyenne des dépôts en 2013 est du même ordre de grandeur que celle observée en 2012.

Rappel : en 2010, aucune des 17 dioxines et furanes mesurées n'avait été quantifiée lors de l'analyse. La valeur de concentration totale retenue étant alors égale à la somme des limites de quantification du laboratoire, elles-mêmes assez élevées, cela explique que la valeur obtenue soit supérieure à celles habituellement mesurées. La comparaison des résultats de cette campagne avec ceux des autres années n'est donc pas pertinente.

Résultats des mesures de dépôts en métaux :

13 métaux sont surveillés.

Les valeurs en dépôts de métaux vont de 60,5 µg/m²/jour à 202,6 µg/m²/jour.

Il n'existe pas de valeurs réglementaires limites européennes ou françaises pour les retombées de ces métaux.

À titre d'information, les valeurs des campagnes précédentes sont présentées dans le tableau suivant :

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Valeur moyenne	105	137	163	143	124	107

Valeur moyenne en $\mu\text{g}/\text{m}^2/\text{jour}$

Il en ressort que les moyennes de 2008 à 2013 sont globalement du même ordre de grandeur.

Mme MAUVILLAIN rappelle que l'ensemble des 13 métaux a été analysé dans les jauges seulement à partir de l'année 2008.

Mme MAUVILLAIN conclut son intervention en soulignant que la campagne de mesures de 2013 révèle que le fonctionnement de l'usine d'Ivry-sur-Seine n'entraîne pas de modification significative au niveau des dépôts en dioxines et furanes. S'agissant des dépôts en métaux, ceux-ci sont très variables et les résultats ne permettent pas de mettre en évidence l'influence des émissions de l'usine d'Ivry-sur-Seine en 2013, ce qui est conforme avec les résultats des années précédentes.

Résultats des mesures réalisées sur le toit de l'école D. September à Ivry-sur-Seine

La valeur en dépôts est de $5,67 \text{ pg I-TEQ}/\text{m}^2/\text{jour}$ pour les dioxines/furanes et de $110 \mu\text{g}/\text{m}^2/\text{jour}$ pour les métaux.

Si les dépôts en métaux sont du même ordre de grandeur que ceux observés sur les autres points, les dépôts en dioxines/furanes sont légèrement supérieurs à ce qui a été observé en 2013 sur les points situés dans un rayon de 3 km autour de l'usine. Ce constat laisse à penser que ce point est sous l'influence d'autres sources que l'usine.

Par ailleurs, le résultat en dioxines/furanes se situe dans la moyenne des maxima observés sur les points habituellement échantillonnés

Echanges suite aux présentations du Sycotm

Au terme de la présentation des indicateurs relatifs aux retombées atmosphériques, notamment les résultats de la jauge placée sur le toit de l'école Dulcie September, madame PAGES marque son scepticisme quant aux valeurs issues de cette jauge et à la minimisation affichée des autres résultats d'analyses.

Elle s'interroge sur la représentativité des mesures, car elle observe que le vent souffle pendant de longues périodes dans la même direction et se demande donc s'il ne faudrait pas laisser les jauges en place pendant une année entière.

Mme MAUVILLAIN précise une nouvelle fois que ce référentiel est assez ancien maintenant, mais que l'étude des mesures réalisées par les associations de surveillance de la qualité de l'air au cours des dernières années (prenant en compte la mise aux normes des usines d'incinération) a permis de déterminer que l'on met en évidence une source de dioxines/furanes à partir du moment où un dépôt est supérieur à $16 \text{ pg I-TEQ}/\text{m}^2/\text{jour}$. La valeur mesurée sur l'école Dulcie September ne met pas en évidence l'émission de dioxines/furanes, mais la présence d'un milieu ambiant urbain, ce qu'illustre très bien le graphique présenté.

Pour relativiser l'impact des valeurs des dépôts relevés, monsieur FOURNET rappelle qu'au vu des graphiques des jauges, c'est la jauge implantée à proximité du centre à Romainville située à environ 9km du site d'Ivry, donc la plus éloignée du centre d'Ivry qui, régulièrement, présente des valeurs élevées de dioxines tout en restant en deçà des valeurs référentielles.

Il fait observer également l'état erratique de ces valeurs, qui sont différentes suivant les années et la localisation des jauges respectives.

Monsieur FOURNET conclut en faisant remarquer qu'en l'état, il est très difficile voire impossible d'identifier l'impact réel des émissions de l'usine sur les résultats des analyses des prélèvements issus des sites instrumentés autour de l'usine.

Monsieur GACHET demande pourquoi la période de prélèvement des particules a été fixée aux mois de septembre/octobre.

Mme MAUVILLAIN répond que les mesures sont intentionnellement réalisées sur la même période, afin de pouvoir comparer les résultats d'une année sur l'autre.

Monsieur FOURNET précise que tenant compte des différents paramètres (conditions atmosphériques, planning des arrêts de l'installation, éléments extérieurs au centre potentiellement perturbateurs telle la mise en route des chauffages individuels...) septembre/octobre reste une des périodes les plus favorables pour recueillir les échantillons à analyser dans les jauges Owen.

Monsieur Régis LECLERC, en tant président du groupe des élus de l'opposition à la mairie d'Ivry, souhaite avoir une information sur la procédure en cours concernant la reconstruction de l'usine.

Monsieur FOURNET rappelle que ce point ne fait pas partie de l'ordre du jour et précise qu'en l'état actuel de la procédure, et dans le respect de la confidentialité qui l'encadre, le Sycotom ne peut communiquer sur le dossier. Il indique qu'au terme de la procédure de l'appel d'offres, lorsque le comité du Sycotom aura pris sa décision, une réunion d'information et de présentation du projet éventuellement retenu pourra être organisée avec l'ensemble des partenaires.

Pour avancer sur le point suivant, monsieur FOURNET passe la parole à madame BORDES qui, au titre des questions diverses, rappelle les actions menées au cours de l'année dernière en concertation avec les Sentinelles.

Elle fait état des réponses apportées par le Sycotom aux différentes questions venant des Sentinelles suite au signalement d'un problème d'odeurs et termine son intervention en rappelant la demande émanant des Sentinelles concernant la sécurité incendie prévue dans le projet de transformation du centre, une demande faite consécutivement à l'incendie de l'usine de Fos-sur-mer.

S'est engagé entre les représentants des Sentinelles et le Sycotom un débat autour du danger potentiel que représente une installation de méthanisation en plein centre urbain dense, tel que le site sur lequel se trouve l'usine actuelle.

Monsieur FOURNET rappelle la procédure de consultation actuellement en cours et propose de revenir sur ces sujets à l'occasion de la réunion d'information et de présentation du projet retenu.

Madame SPIRO prend la parole en tant qu'élue de la Mairie d'Ivry-sur-Seine et rappelle que le conseil municipal a voté un vœu demandant au Sycotom l'abandon du projet de construction de l'usine de TMB méthanisation sur le site Ivry-Paris XIII.

Il est proposé de passer au point suivant, exposé par Madame BORDES.

7. Information des Sentinelles et des riverains

Opérations d'information et de sensibilisation du public

607 visiteurs ont été accueillis tout au long de l'année 2013 au centre à Ivry/Paris XIII (60% de scolaires, 20% de gardiens d'immeubles, collectivités locales et ambassadeurs du tri, 10 % d'entreprises et 10% de journalistes).

Lors de la Journée Portes Ouvertes organisée le 8 juin, 227 personnes ont pu visiter l'usine (un niveau de fréquentation similaire à celui de l'an passé). 104 étaient originaires du Val de Marne.

La prochaine JPO est programmée pour le 10 octobre 2014.

8. Questions diverses

Campagne de mesures AIRPARIF autour de l'usine d'incinération

AIRPARIF a mené une campagne de mesure des métaux et de particules dans l'air ambiant autour de l'usine. De manière globale, les niveaux de particules et de métaux enregistrés lors de cette campagne sont caractéristiques de ce qui est mesuré dans cette partie de l'agglomération parisienne. Les mesures n'ont pas montré d'influence des émissions de l'UIOM sur les données de particules et de métaux lors de la campagne.

Cinq sites de mesure ont été instrumentés autour de l'installation sur les communes de Charenton-le-Pont, Paris 13^e et Ivry-sur-Seine, pour les particules PM10 et PM2,5, les métaux réglementés (arsenic, cadmium, nickel et plomb), les métaux non réglementés traceurs des différentes sources d'émission du domaine d'étude, auxquels ont été rajoutés - à la demande des associations - le mercure et l'aluminium.

Les mesures dans l'air ambiant, effectuées entre le 16 septembre et le 27 octobre 2013, ont montré que les teneurs en particules (PM10 et PM2,5) enregistrées sur l'ensemble des sites du domaine d'étude sont très homogènes, et comprises entre ce que l'on peut observer en moyenne à Paris (borne haute) et au sein de la Petite Couronne (borne basse). Pour les PM10, les concentrations sont légèrement plus importantes lorsque l'on se rapproche de Paris, ceci étant dû à une densité du trafic routier (boulevard périphérique) et ferroviaire ainsi qu'à une densité urbaine plus importante. Ces mesures ne font pas apparaître d'influence spécifique liée aux émissions de l'usine, ni à celles des autres sources d'influence potentielles, telles que le trafic routier ou ferroviaire.

Concernant les métaux, les teneurs moyennes mesurées sur les sites temporaires sont homogènes et faibles sur l'ensemble des sites, sans influence identifiée liée aux émissions de l'usine. Un site présente des teneurs de cuivre et secondairement de chrome plus élevées que les autres sites, et ce tout au long de la campagne (pas d'influence spécifique selon les régimes de vent). La proximité (moins de 30 mètres) des voies ferrées peut expliquer les teneurs plus élevées de cuivre sur ce site, des particules enrichies en cuivre étant issues à la fois de l'usure des caténaires et des systèmes de freinages.

Les teneurs annuelles des métaux réglementés estimées à partir des résultats de cette campagne sont faibles et largement inférieures aux valeurs cibles fixées.

Les résultats de cette étude sont consultables sur le site Internet d'Airparif.

Echanges suite à la présentation d'AIRPARIF

Mme PAGES fait remarquer que les instruments de mesure mis en place par Airparif se situaient sous des arbres. Elle demande si ceux-ci n'auraient pas pu influencer les mesures.

M. JOLY et Mme KAUFFMANN expliquent que les emplacements de mesures doivent répondre à différents critères, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des branchements électriques et téléphonique et que, dans ce cas particulier, l'accès aux cours de l'école n'avait pas été possible pour des raisons de sécurité vis-à-vis des enfants. C'est pourquoi le point de mesure a été installé dans l'allée Chanteclaire. La présence d'arbres à cet endroit n'a pas eu d'influence sur les concentrations mesurées. En effet, la mesure a porté sur des prélèvements de l'air ambiant, et non pas des retombées comme c'est le cas des jauges Owen. Pour ces prélèvements dans l'air, le mieux est d'être au niveau de l'air respiré par les individus.

M. GACHET souhaite connaître la proportion des particules émises par l'incinération en Île-de-France, par rapport aux autres sources.

Mme KAUFFMANN indique que le chauffage résidentiel et urbain représente environ 30 % des émissions de poussières, et le trafic routier 25 à 30 %. Les émissions liées à l'incinération sont bien inférieures. L'inventaire des émissions est disponible sur le site Internet d'Airparif.

Mme PAGES souhaite savoir si le résultat de l'étude signifie que la pollution générale est telle qu'on ne réussit pas à identifier des pollutions particulières.

M. JOLY répond que les niveaux observés correspondent aux niveaux attendus dans ce secteur et qu'ils sont dus à différentes sources, aux activités de Paris et de l'agglomération parisienne plus globalement.

Mme KAUFFMANN ajoute que cela ne signifie pas que l'usine n'est pas une source, mais plutôt qu'elle n'est pas suffisamment importante pour qu'elle émerge. Elle participe certainement au niveau général, mais la campagne a montré que même lorsqu'elle est arrêtée, on ne voit pas de différence significative sur les niveaux enregistrés. Ces niveaux sur le secteur sont particulièrement élevés. Sur les polluants que sont les particules et les oxydes d'azote, des niveaux problématiques sont observés par Airparif sur toute la petite couronne voir au-delà. Plus on se rapproche de Paris et du cœur dense de l'agglomération, plus ils sont problématiques. Il reste un gros travail de limitation des émissions à faire notamment au niveau des sources liées au trafic routier et du chauffage résidentiel qui sont les sources majeures, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir sur toutes les sources pour limiter l'ampleur du problème.

Elle ajoute que la situation s'améliore, extrêmement lentement, trop lentement pour un retour en-dessous des normes, même à l'horizon 2020, que ce soit en particules ou en dioxyde d'azote. En revanche, la tendance est à la baisse si on compare les résultats à ces des 10 dernières années. Mais la situation reste problématique pour toutes les personnes qui respirent cet air en permanence.

Mme LARDAT demande si cela signifie que, lorsque l'on entend que des enfants ont des problèmes respiratoires dans le quartier, cela ne serait finalement pas lié à l'usine d'incinération.

Mme KAUFFMANN répond que ce n'est probablement pas spécifique à cette zone. Airparif n'a pas de compétences en termes de santé. Néanmoins, il n'est malheureusement pas surprenant que des enfants aient des problèmes respiratoires dans le quartier et il y en probablement à Paris, dans d'autres quartiers. Les niveaux observés sont problématiques et ils ont une influence sur la santé des enfants et des personnes sensibles.

Mme LARDAT demande s'il serait possible de réaliser une telle campagne chaque année, pour pouvoir en tirer des enseignements sur une plus longue période.

Mme KAUFFMANN répond que c'est une étude qui demande la mobilisation de moyens importants, mais qu'il serait possible de la répéter sous réserve de financement. Néanmoins, bien que les études menées par Airparif montrent que les niveaux de pollution à l'échelle de l'Île-de-France ont tendance à diminuer, cette diminution est très lente et pas suffisamment rapide pour qu'une évolution soit visible d'une année sur l'autre. Si une telle étude devait être renouvelée, il serait donc plus pertinent de l'envisager dans quelques années.